

Chapitre 3	La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection
Problématique	<i>Est-il possible de mettre en valeur les milieux de la France métropolitaine et ultramarine, tout en les protégeant ?</i>
A.	Une grande diversité de milieux
B.	Des milieux soumis à des risques variés
C.	Une protection des milieux fragiles
Compétences travaillées	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et comprendre un document - Coopérer et mutualiser, pratiquer l'oral - Transposer un texte en croquis
Vocabulaire	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> - valorisation - aménagement - milieu - paysage - interface - potentialité/contrainte - vulnérabilité - PPR - protection - sanctuarisation - conflit d'usage - zone à défendre (ZAD) - zone natura 2000 - Sites Ramsar/Seveso - Parcs naturels 	<ul style="list-style-type: none"> - situer les différents types de milieux présents sur les territoires français - situer les principales zones à risques sur les territoires français - situer les principaux territoires protégés - pourquoi les territoires français connaissent une grande diversité - comment ces milieux sont mis en valeur - pourquoi la valorisation de ces milieux génère des risques et des conflits entre acteurs - comment ces milieux sont protégés - localiser les TUM - connaître les lois françaises sur la protection de l'environnement

Activité 1 - rappel des chapitres précédents et remobilisation du vocabulaire

Activité 2 - étude des cartes P.64-65 sur la France + **croquis** des TUM

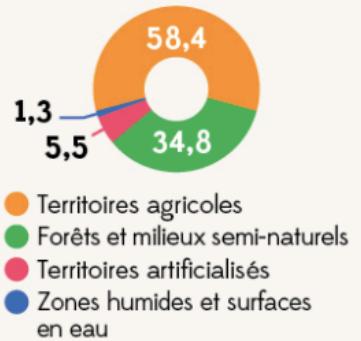
Activité 3 - travail de groupe noté sur 4 études : Bretagne, Vendée, Corse et Guadeloupe. *Comment concilier durablement la valorisation et la protection des milieux en France ?*

Activité 4 - exposé élèves sur le sujet suivant : Les lois de protection de l'environnement en France et en UE

Evaluations du chapitre

travail de groupe + transposer un texte en croquis

La diversité des milieux en France, en %



Les espaces protégés en France

9 parcs naturels marins (superficie : 185 075 km², 3 024 km de linéaire côtier protégé)

11 parcs nationaux 9,5% du territoire français

58 parcs naturels régionaux 15 % du territoire français

51 sites Ramsar (zones humides)

Sources : Commissariat général au développement durable, Corine Land Cover, 2021.

Chapitre 3 - La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection

Est-il possible de mettre en valeur les milieux de la France métropolitaine et ultramarine, tout en les protégeant ?

A. Une grande diversité de milieux

La France possède une diversité de milieux. **Un milieu est un espace marqué par la combinaison de composantes naturelles (relief, sol, climat, faune, flore) qui sont modifiées par des actions humaines (activités, aménagement du territoire).** Les composantes naturelles et les activités humaines interagissent et donc se modifient en permanence. On trouve :

- Des espaces de haute montagne (Alpes, Pyrénées) et de moyenne montagne (Massif Central, Vosges)
- Des plaines et des vallées fluviales qui occupent la majorité du territoire métropolitain. Ces espaces sont soumis à un climat tempéré de type océanique et continental sans oublier le climat méditerranéen dans le Sud Est.

Les territoires ultramarins complètent cette diversité. Principalement situés dans la zone intertropicale, on y rencontre des îles volcaniques (Martinique, Guadeloupe, Réunion), des forêts équatoriales (Guyane) ou encore de récifs coralliens (Polynésie). Une autre partie de ces territoires se trouvent dans des milieux froids (TAAF).

La France possède la deuxième zone économique maritime au monde (ZEE : espace maritime au-delà des côtes sur lequel un état est souverain et peut exploiter les ressources (pêche, minéraux, énergie...).

Les milieux ont été depuis longtemps **anthropisés**, ce qui veut dire que l'Homme les a modifiés et transformés. Les **activités agricoles** ont façonné les milieux : déboisements, plantations de haies, forêts plantées et exploités. Les **aménagements humains** ont permis l'exploitation de milieux jugés contraignants : drainage, endiguement qui ont permis par exemple de développer l'agriculture et le tourisme en Vendée.

Les grandes vallées fluviales ont vu se développer les villes et les principaux axes de communication et sont devenues des espaces de circulation intenses. Les cours d'eaux ont été maîtrisés pour des usages agricoles (irrigation) et industriels (hydroélectricité) comme le Rhône. **Les activités industrielles** ont transformé profondément les milieux, entraînant souvent des pollutions alors que le tourisme de masse va modifier les paysages et diminuer l'attrait des lieux.

L'exploitation intensive des milieux et le prélèvement des ressources conduit à une dégradation et même à une disparition de certains milieux. Les zones humides, importantes pour la reproduction et les migrations d'oiseaux, ont été réduites par la **poldérisation** et l'extension des infrastructures portuaires. **L'agriculture intensive**, en utilisant massivement des engrains et des pesticides, va altérer la qualité des eaux et des sols (Bretagne).

C. Des milieux soumis à des risques variés

Des aléas nombreux : La France est exposée à l'ensemble des aléas naturels de la planète. Sur le territoire de la métropole, les risques les plus nombreux sont d'ordre climatiques : les inondations, les tempêtes et les sécheresses.

L'aléa cyclonique existe pour les îles tropicales alors que les aléas volcaniques et sismiques menacent surtout les Antilles et la Réunion. **Les risques technologiques** se concentrent sur les littoraux industrialisés et dans les vallées fluviales (Seine, Rhône). Près de 2,5 millions de Français vivent à moins d'un kilomètre d'une usine à risques. La France est particulièrement exposée au risque nucléaire puisque près de 2/3 des Français vivent à moins de 75 kms d'une centrale (Tours est proche de la centrale de Chinon 50km et de St Laurent 100km).

Une vulnérabilité importante : La concentration des hommes et des activités sur les **littoraux** (littoralisation) et dans les métropoles (métropolisation) renforce la vulnérabilité des territoires, entraînant l'urbanisation de zones à risques autrefois non peuplées (fonds de vallées inondables, littoraux). Ainsi, la région parisienne qui regroupe 20 % de la population et près du 1/3e de la richesse du pays, est particulièrement vulnérable aux crues de la Seine.

La gestion des risques : La prévention des risques est très présente en France. Elle passe principalement par des plans de prévention des risques (PPR naturels, d'inondation, technologiques). Ces plans sont élaborés sous l'autorité du **préfet** en collaboration avec les **collectivités territoriales**. Les citoyens sont informés et entraînés, même si des progrès sont encore largement possibles dans ce domaine.

C. Une protection des milieux fragiles

La question environnementale a été pris en compte en France à partir des années 60 avec la mise en place d'une politique de protection environnementale qui cherchait à concilier préservation des milieux et activité économique. Les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs régionaux qui sont aujourd'hui 53 et tentent de concilier ces deux objectifs.

Le droit de l'environnement s'est progressivement construit : Les lois de protection de milieux comme la loi Montagne en 1985, la loi Littoral (1986) et la loi sur l'eau en 1992 ont cherché à encadrer l'aménagement de ces milieux vulnérables. En 2005, la France se dote d'une Charte de l'environnement et en 2009 qui inscrit la question environnementale dans la **Constitution française**. La France s'inscrit dans le **réseau européen Natura 2000** mis en place par l'UE pour une gestion durable de sites naturels.

L'intensification des activités économiques et de l'exploitation des milieux provoquent des conflits environnementaux. Ainsi la Guyane, dont le territoire est recouvert à 90 % par la forêt amazonienne, est un espace largement protégé puisque près de la moitié de son territoire est sous la protection du parc national de Guyane. Cette forêt constitue une ressource essentielle de biodiversité mais aussi une ressource en bois, en minerais (dont l'or). Elle fait donc l'objet d'une exploitation intensive et parfois illégale et les mesures de protection de l'environnement restent difficiles à appliquer en raison notamment de la faible densité de population.

L'enfouissement de déchets, l'exploitation de ressources ou encore la construction d'aménagements comme les barrages ou les aéroports provoque des conflits entre : Les citoyens et les associations de défense de l'environnement - Les entreprises chargées de l'exploitation - Les collectivités territoriales - L'État

Face au changement climatique global, les actions citoyennes se multiplient et les collectivités territoriales prennent de plus en plus en compte les dimensions environnementales dans les aménagements des milieux.

Mais les difficultés demeurent importantes autour de la question de la **préservation et de l'exploitation de milieux**. Ainsi dans les espaces ruraux, la pression est croissante sur les agriculteurs pour qu'ils modifient leurs pratiques afin de préserver la biodiversité. Mais dans le même temps, les agriculteurs dénoncent un acharnement sur leur métier alors qu'ils sont parfois les derniers à exploiter les milieux ruraux. Leurs manifestations en 2019 ont rappelé leur malaise grandissant. (Actualité avec les abattages systématiques des troupeaux si un animal est infecté - Manifestations dans toute la France en décembre 2025).

Activité 1 - rappel des chapitres précédents et remobilisation du vocabulaire spécifique

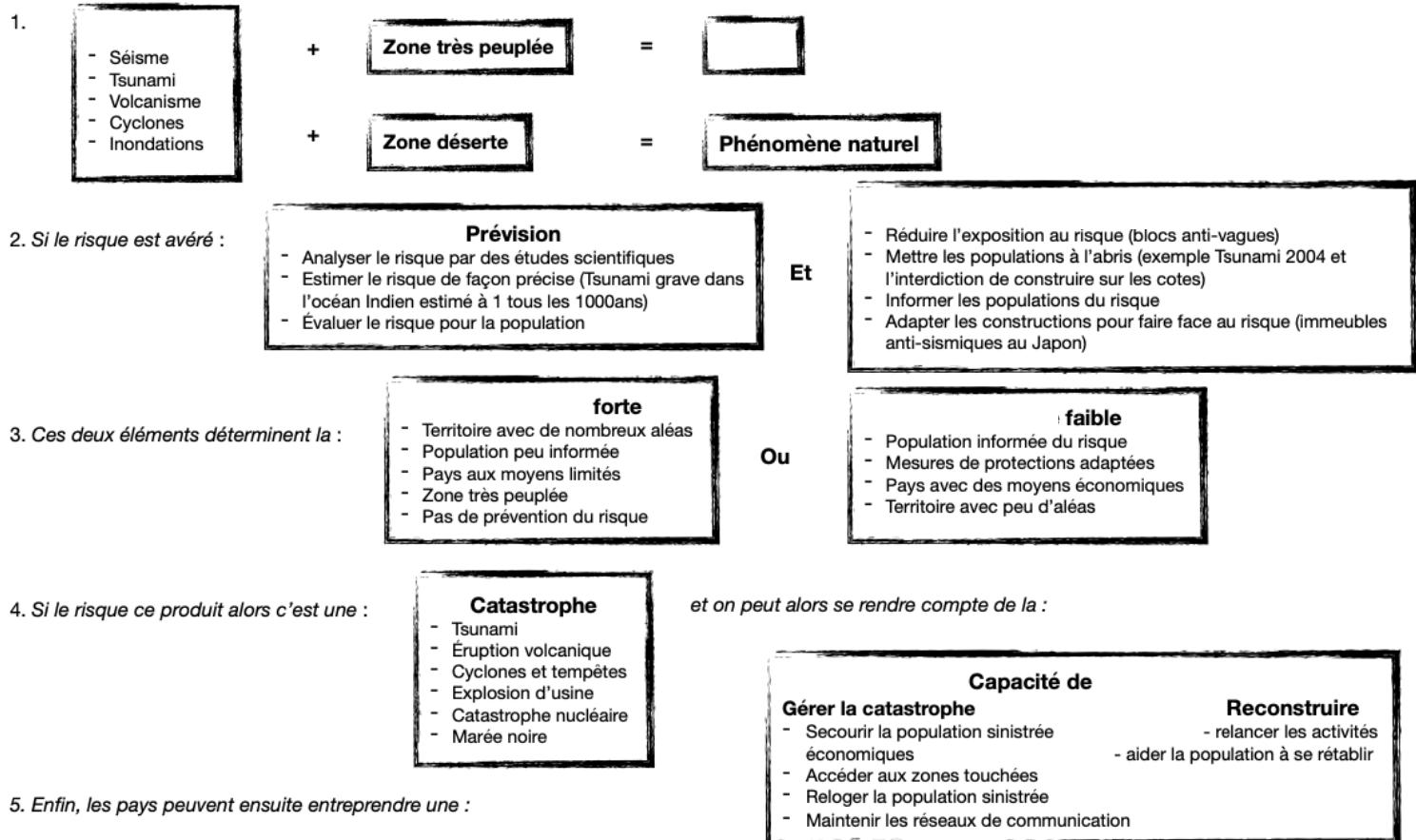
Thème 1 - Sociétés et environnements : des équilibres fragiles

Chapitre 1	Les sociétés face aux risques
Problématique	Comment les sociétés font-elles face aux risques ?
Chapitre 2	Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion
Problématique	Comment répondre aux besoins énergétiques croissants des sociétés humaines sans pour autant nuire à l'environnement ?

1. Quelles sont les études des cas que vous avez traité sur les risques ?

2. Compléter le schéma sur les risques :

Schéma bilan des risques naturels, technologiques et industriels



3. Qu'est-ce que le PPR ? _____

4. Qu'est-ce qu'un conflit d'usage ? _____

5. Rappeler quelques conflits sur les ressources sur lesquels vous avez travaillé : _____

Activité 2 - étude des cartes P.64-65 sur la France + croquis des TUM

1. À l'aide des pages 64 et 65 du manuel, complétez le tableau suivant :

Quelles sont les ressources du territoire français ?	
Quelles sont les formes de valorisation du territoire français ?	
Quels sont les types de risques ?	
Quels sont les types d'espaces protégés ?	

2. Compléter les définitions suivantes :

Valorisation : _____

Protection : _____

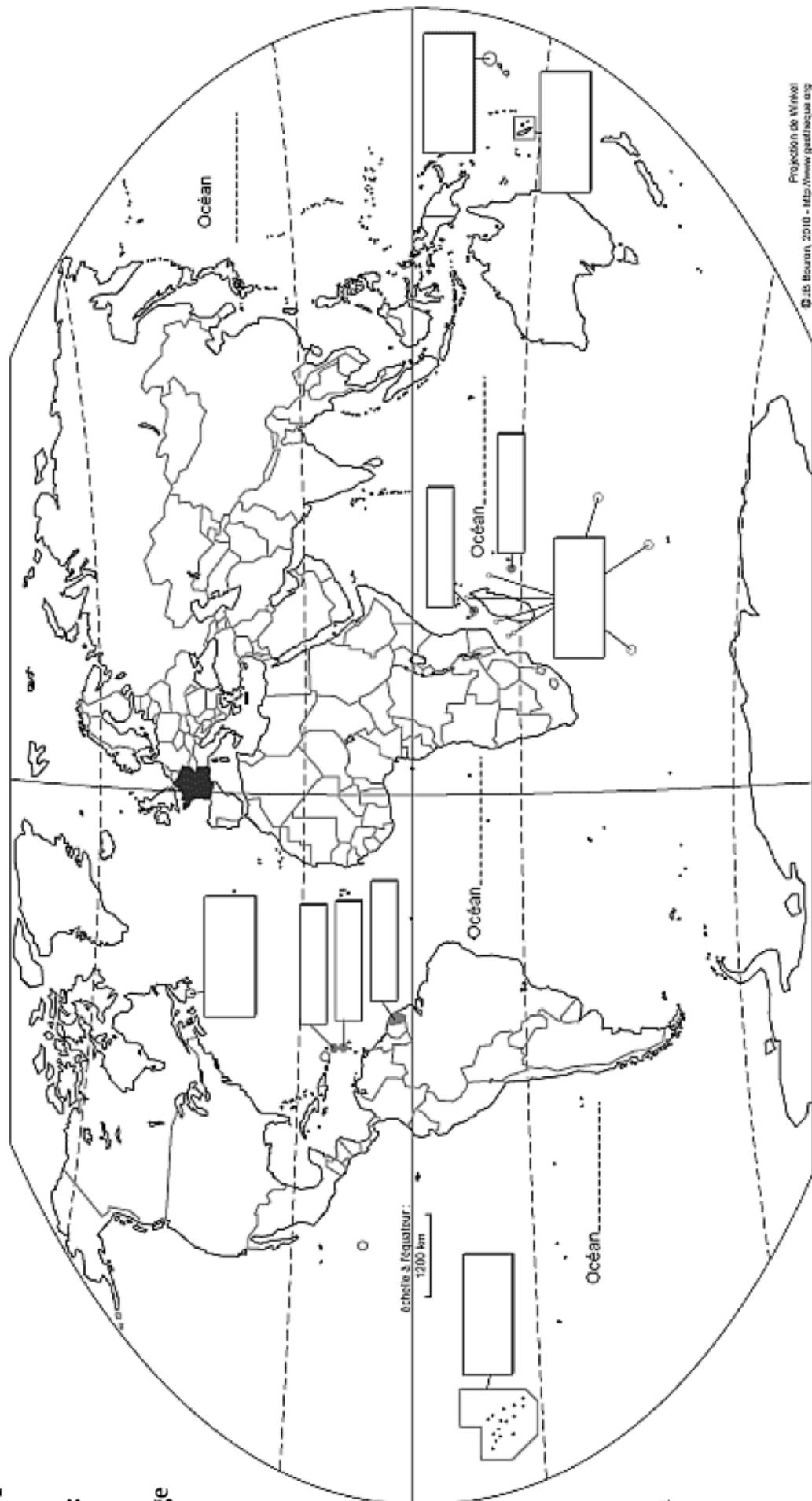
Potentialité : _____

3. Compléter le croquis des TUM avec vos connaissances (rappel de 3ème).

G5 – Carte repère A RETENIR : Les territoires ultramarins

En utilisant le manuel p. 294 :

- Nommez et coloriez en rouge les 5 DROM.
- Nommer et coloriez en orange les 3 COM indiqués sur la carte (cadres) et la Nouvelle Calédonie.
- Nommez et coloriez en vert les TAAF.
- Reportez les couleurs dans la légende.
- Nommez les océans.



Projection de Mérigot

© IIS Beaurain 2010 - <http://www.gatechique.org>

DROM : Départements et régions d'outremer → les 5 sont à bien retenir

PTOM (Pays et Territoires d'Outre-Mer)

COM : Collectivités d'outremer et Nouvelle Calédonie

TAAF : Terres Australes et Antarctiques Françaises

Activité 3 - travail de groupe noté sur 4 études : Bretagne, Vendée, Corse et Guadeloupe.

Comment concilier durablement la valorisation et la protection des milieux en France ?

Thème 1 - Sociétés et environnements : des équilibres fragiles	
Chapitre 3	La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection
Problématique	Comment concilier durablement la valorisation et la protection des milieux en France ?
Capacités travaillées	- Coopérer et mutualiser - Pratiquer différents langage : argumentation - S'exprimer à l'oral
Séance 2 - travail de groupe	Objectifs - comprendre comment concilier valorisation et protection, aux échelles locales et maîtriser le vocabulaire spécifique. Étude de cas proposées : Bretagne, Vendée, Corse et Guadeloupe : ces études sont divisées en A et B A - valorisation de l'espace étudié B - protection de l'espace étudié
Consigne	Par groupe de 4 à 5 personnes, étudier les documents proposés d'une des 4 études de cas et compléter le tableau ci-dessous. Lorsque cette étape est réalisée, rejoignez le groupe associé à votre étude de cas (A et B) et mettez vos informations en commun pour définir si votre espace met davantage en avant la protection ou la valorisation de l'espace travaillé. Vous rédigerez une courte synthèse afin de présenter votre choix, de manière argumentée. Cette synthèse sera ramassée et notée. Votre travail de groupe le sera également.
Étude de cas	
Localisation de l'EDC	
Activités de la région	
Acteurs	
Contraintes/risques (naturelle, humaine)	
Valorisation du milieu (actions, lois, pubs)	
Espaces valorisés	
Valorisation ou protection	

Thème 1 - Sociétés et environnements : des équilibres fragiles				
Chapitre 3	La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection			
Problématique	Comment concilier durablement la valorisation et la protection des milieux en France ?			
Capacités travaillées	- Coopérer et mutualiser - Pratiquer différents langage : argumentation - S'exprimer à l'oral			
Séance 2 - travail de groupe	Objectifs - comprendre comment concilier valorisation et protection, aux échelles locales et maîtriser le vocabulaire spécifique. Étude de cas proposées : Bretagne, Vendée, Corse et Guadeloupe : ces études sont divisées en A et B A - valorisation de l'espace étudié B - protection de l'espace étudié			
Étude de cas	Bretagne	Vendée	Corse	Guadeloupe
Valorisation ou protection				
Argument de votre choix				
Exemple de valorisation				
Exemple de protection				